Le journal de la ville

Vivre MEYTHET

N°22 | décembre 2008 | Janvier Février 2009

DOSSIER
Petite enfance

Si j'étais banquier

j'inventerais des assurances qui s'occupent de tout

Habitation • Auto • Santé • Prévoyance

Crédit Mutuel de Meythet

10, route de Frangy
74 960 Meythet
Tél. : 0820 825 490*
02418@cmsmb.creditmutuel.fr

*0,12 € TTC/min.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

N° ORIAS 07 003 758 affiliée à la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Centre Est Europe.
ACM IARD S.A. – S.A. au capital de 142 300 000 euros – 352 406 748 RCS Strasbourg.
Entreprise régie par le code des assurances.

Bulletin trimestriel de la Mairie de Meythet
N°22 | Décembre 2008 | Janvier février 2009

Tirage | 4 400 exemplaires

Directeur de publication | Sylvie Gillet de Thorey

Rédaction, photos | Service Communication Mairie de Meythet, Phoxel

Conception, réalisation, impression | **Pample**mousse 04 79 37 87 66

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Dans cette période si difficile que nous vivons de crise financière, économique et sociale, ces fêtes de fin d'année doivent être un moment de rencontre en famille, de partage et d'échanges privilégiés. Cette époque reste aussi toujours particulièrement difficile à vivre pour tous ceux et celles qui sont isolés, malades, où qui vivent des situations personnelles douloureuses. La solidarité nécessaire entre nous prend ici tout son sens.

Les multiples contraintes et le stress de notre existence quotidienne ne facilitent pas vraiment la cohésion familiale. Nous savons tous que de nombreux enfants doivent gérer parfois très tôt l'éclatement familial et l'absence de repères stables. À Meythet, nous avons à cœur d'apporter un accompagnement suivi et personnalisé à tous les jeunes de la commune. De la petite enfance à l'adolescence, les services municipaux sont là pour tenter d'apporter des solutions et des réponses aux attentes des familles, et plus tard à celles des jeunes eux-mêmes en les aidant à monter des projets.

À la rentrée 2008, nous avons finalisé un projet mûri de longue date : la création d'un espace innovant dédié à la petite enfance, dont l'objectif principal est de faciliter le passage à l'école maternelle (cf. dossier du bulletin). Réunis sur un même site, les deux structures multi-accueil « les Crayons de couleur » et « L'Arc-en-ciel » vont travailler avec l'école maternelle Cotfa sur des projets communs. Tisser du lien est toujours porteur d'épanouissement, à tout âge de la vie.

Bonnes fêtes à tous.

Le Maire,
Vice-présidente du Conseil régional Rhône-Alpes
Sylvie GILLET de THOREY

Sommaire

PAGES 4 | 6 Retour sur images

PAGES 7 | 8 Agenda

PAGE 9 Vie des quartiers

PAGE 11 Coin des associations

PAGES 12 | 15 Dossier : la petite enfance

PAGE 16 Portrait

PAGE 17 Développement durable

PAGE 18 Cœur de ville

PAGE 19 Conseil Municipal

PAGE 20 Coin du jardinier

PAGE 21 Expression des groupes politiques

PAGE 22 Communauté de l'agglomération d'Annecy... et plus

PAGE 23 État civil / Infos pratiques

Se souvenir et s'amuser

2 septembre

À l'heure de la rentrée, dans la cour d'une école Cotfa « nouvelle version ».

5 septembre

Si on chantait avec le 3ème radio crochet de Meythet !

6 septembre

Tous en chœur pour Anthony et l'association l'Ange Nony.

13 septembre

65ème anniversaire de la chute d'un bombardier Halifax.

14 septembre

Fête de l'automne, le rendez-vous annuel des associations locales.

28 septembre

Gros succès pour la 1ère fête du sport de Meythet.

Rencontrer et partager

1er et 2 octobre

Le forum pour l'emploi de Meythet toujours en forme.

3 octobre

Spectacle « Twist à Meythet », réalisé dans le cadre du projet « La mémoire de Meythet ».

6 octobre

Jeannie Longo au collège pour l'association Ela.

10 octobre

Travaux pratiques d'usage du bus avec la SIBRA et le CCAS de Meythet.

11 octobre

Les champignons font salon.

Du 20 au 24 octobre

Semaine bleue et vie en rose pour les seniors de la commune.

Honorer et s'entraider

8 novembre

Fête du commerce équitable.

11 novembre

Commémoration du 90ème anniversaire de l'Armistice de la Guerre 14-18.

Du 15 au 23 novembre

Une semaine au cœur de la solidarité internationale.

22 novembre

Inauguration des multi-accueils « Les Crayons de couleurs », « L'Arc-en-ciel » et de l'école maternelle Cotfa.

Expositions en mairie

Septembre

Peintures de Jacqueline Rubin-Delanchy et Valérie Villeneuve.

Octobre

Peintures, sculptures, monotypes de Rose-Marie Lyonnaz.

Novembre

32e salon d'art de l'association artistique de Meythet

Agenda des manifestations

Décembre

Jusqu'au 3 janvier

• **Exposition « Merveilleux contes tziganes ». Textes et illustrations de conte. Dans le cadre du festival d'agglomération « Noël au cœur bohème ».**
> Médiathèque Louise Michel, 5 rue François Vernex aux heures d'ouverture au public.

Samedi 27

• **Battle de hip-hop. Nombreuses équipes de France, de Suisse, de Belgique…**
> Le Météore, 27 route de Frangy à partir de 15h.

Janvier

Vendredi 16

• **Vœux aux entreprises, aux commerçants, aux associations et aux nouveaux arrivants (si vous souhaitez participer à la soirée, merci de vous faire connaître auprès du service accueil de la mairie).**
> Le Météore, 27 route de Frangy à 19h30.

Samedi 17

• **Club de lecture « Les pages de Louise ».**
> Médiathèque Louise Michel, 5 rue François Vernex, de 10h30 à 12h.

Mercredi 21

• **Heure du conte.**
> Médiathèque Louise Michel, 5 rue François Vernex, de 14h30 à 15h15.

Vendredi 30

• **Réunion d'information et débat autour du décès (les suites, les formalités, etc). Organisée par l'association crématiste annécienne en lien avec la mairie et le CCAS de Meythet.**
> Salle Chez Nous, centre Victor Hugo, 6 rue de l'Aérodrome à 17h30.

Février

Mercredi 25

• **Heure du conte.**
> Médiathèque Louise Michel, 5 rue François Vernex, de 14h30 à 15h15.

Le mardi c'est… les mardis de la MJC !

Depuis 7 ans, les mardis de Meythet offrent une scène Tremplin permettant d'accueillir des spectacles de qualité, réalisés par des locaux pour un public familial. Rendez-vous à l'auditorium de la MJC, centre Victor Hugo, 6 rue de l'Aérodrome à 20h30. Tarifs : 7 € (plein tarif) - 5,50 € (tarif réduit) Abonnement : 22 € les 5 places - Tél. 04 50 22 08 13.

Janvier

Mardi 13

• **Concert clavecin avec Lucile Gruber.**

Lucile Gruber

Mardi 20

• **« L'hiver sous la table », théâtre avec la Cie des Souffleurs de vers.**

Mardi 27

• **Contes de Joël Bergeot.**

Février

Mardi 3

• **« Héraklès et la Barkett' », Rap, hip-hop, slam.**

Mardi 24

• **« Philibert », ventriloque (sous réserve).**

Mars

Mardi 3

• **« La Savetière prodigieuse », théâtre par les Dards d'Art 74.**

Mardi 10

• **« Ubu roi », par la Cie l'Empreinte (sous réserve).**

Mardi 17

• **« Arion », chanso pop-folk.**

Mardi 24

• **Théâtre.**

Mardi 31

• **« Jeunes talents ». Mini-festival local variétés.**

Le midi c'est… chant'Apéro !

En partenariat avec la salle de spectacles Le Rabelais la MJC organise et accueille six « chant'Apéro » dans l'année. Le concept est simple : un concert le jeudi de 12h15 à 13h à l'auditorium de la MJC, suivi d'un petit échange convivial entre les spectateurs et les artistes. Si vous avez raté les trois premières séances, notez bien les suivantes : 5 février, 10 avril et 11 juin 2009.

Les spectacles version Rabelais

Le Rabelais c'est la chanson française, l'humour, le théâtre, pour tous… Et bien d'autres choses encore…
Le Rabelais, 21 route de Frangy. Tél. 04 50 22 39 97 - rabelais@agglo-annecy.fr / www.rabelais-spectacles.com

Janvier

Vendredi 23

- **« Nosferatu », théâtre d'objets autour du mythe de Dracula avec Bob Théâtre (www.bob-theatre.com).**

> À partir de 8 ans et famille. À 14h30 et 20h30.

Vendredi 30

- **Concert avec Thomas Pitiot (www.thomaspitiot.net).**

> À 20h30.

Février

Jeudi 26

- **Chanson humoristique et bordélique avec Les Arcandiers (www.lesarcandiers.com).**

> À 20h30.

Mars

Mercredi 4 et jeudi 5

- **« Le bateau de papier », théâtre humour avec la Cie Le voyageur debout. (http://le.voyageur.debout.free.fr).**

> À partir de 5 ans et famille. À 16h (mercredi), à 10h et 14h30 (jeudi).

Vendredi 6

- **« La maison veuve Diego », théâtre humour avec la Cie Le voyageur debout.**

> Tout public à partir de 14 ans. À 20h30.

Jeudi 12

- **« Histoire d'Elles », théâtre et chanson avec Yvette Théraulaz (www.yvettetheraulaz.ch).**

> Tout public à partir de 15 ans. À 20h30.

Mercredi 18

- **« L'Iliade », théâtre avec la Cie Brozzoni (www.cie-brozzoni.com). Spectacle présenté par Bonlieu Scène Nationale, en partenariat avec la ville de Meythet, la Communauté de l'agglomération d'Annecy et la salle Le Rabelais.**

> Destiné en priorité aux enfants à partir de 8 ans. À 16h.

Jeudi 26

- **Chanson avec Volo, les deux frères Volovitch issus du groupe Les Wriggles (www.volo.fr).**

> À 20H30.

En avril ne te découvre pas d'un fil mais ose la 3ème édition de la soirée surprise du Rabelais !
Inutile d'appeler, les organisateurs ne savent toujours pas qui sera l'invité mystère !

Répondre et construire

Tout un dispositif pour mieux vivre son quartier

Opérationnels depuis octobre 2001, les comités de quartier ambitionnent essentiellement d'améliorer la vie de chaque quartier. Voulus comme des espaces d'écoute, d'expression et d'échanges, ils permettent aux élus et aux services de la ville de recueillir les attentes des habitants et de favoriser la mise en place de « groupes projets » quand le besoin s'en fait sentir.

Comités de quartier : solliciter, participer, s'engager.

Les réunions des comités de quartier sont programmées environ une fois par trimestre. L'ordre du jour comporte à la fois des points d'infos émanant de la mairie et des réponses aux précédentes demandes des habitants.

Un maire adjoint et deux conseillers municipaux habitant le quartier animent la rencontre. Un agent référent de la mairie assure une prise de notes qui va permettre la rédaction d'un compte-rendu, lequel peut ensuite être transmis aux participants en ayant fait la demande. Si les comités de quartier ne prétendent pas régler les problèmes de fond ni trouver des solutions « à chaud », ils permettent de faire émerger la création de **« groupes projets »** ouverts aux habitants qui ont envie de s'investir ensemble dans une initiative qui leur tient à cœur. Quant aux demandes particulières, elles font l'objet d'une réponse par courrier, mail ou téléphone dans un délai de un mois maximum.

À titre d'exemple, côté « Vieux Meythet », un comité de pilotage « Marais Côte-Merle » s'est constitué autour de la réhabilitation de cet espace naturel protégé. Côté « Fier », suite à la demande des riverains, un terre-plein central a été installé à l'intersection de deux voiries (Noisetiers et Merisiers) pour ralentir la circulation.

Des permanences pour la médiation pénale

V.I.A 74
7, rue de Bonlieu
74000 ANNECY

L'association V.I.A. 74 soutient et accompagne les victimes d'infractions pénales. Elle les écoute, les conseille, les oriente. Depuis la rentrée, elle propose des permanences les 1er et 3ème mardi du mois à Meythet (salle le Parmelan, 8 avenue du Stade) de 9h à 12h. Ce service est gratuit et confidentiel. Prendre rendez-vous au 04 50 52 90 75.

Repas de quartier : se rencontrer, se parler, partager.

Prolongement naturel des très sérieux comités de quartier, les très conviviaux repas de quartier permettent de se retrouver autrement : autour d'une table et d'un moment privilégié. Ils représentent le versant ensoleillé de cette dynamique participative et citoyenne. Certains ne les manqueraient pour rien au monde, preuve qu'ils font du bien à la ville ! Depuis la rentrée 2008, c'est l'association la Meythésanne qui prend en charge leur organisation.

L'intervention d'une médiatrice : informer, apaiser, accompagner.

Arrivée en 2006 au sein de l'équipe du CCAS, la médiatrice de la ville pilote et coordonne les comités de quartier. Au-delà du suivi (notamment auprès des services communaux concernés) des demandes émanant des habitants, elle travaille sur la gestion des problèmes de voisinage (hors cadre juridique). Toute une partie de sa mission s'effectue donc sur le terrain, auprès des habitants. Elle dispense des informations sur la réglementation, s'efforce en amont de désamorcer les conflits, aide aux démarches administratives (notamment les personnes âgées), accompagne les habitants rencontrant des problèmes liés à l'hygiène de l'habitat. Autant de missions qui s'appuient sur une solide collaboration avec différents partenaires, notamment la Gendarmerie et la Police municipale, les assistantes sociales du Rabelais (Conseil général), les animateurs jeunesse de la mairie et de l'association Passage, les bailleurs sociaux, la Préfecture, la DDASS…

SANTI Yves

Etudes
Fabrication
Machines
Spéciales

Mécanique
Précision

11, avenue du Pont de Tasset
BP 1008 - 74960 MEYTHET
Tél. 04 50 67 02 07 - Fax 04 50 46 02 10

Masculin – Féminin
Serge Coiffure
Du mardi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Ouvert entre 12 h et 14 h
exclusivement sur rendez-vous
Samedi de 7 h 30 à 16 h
Meythet • 04 50 22 02 45

NOUVEAU
5 & Sens
Votre espace " Bien-être, détente & harmonie"
Sandrine MAGISTRO
Réflexologue - Praticienne en techniques corporelles de bien-être
Sur rendez-vous au 06 66 01 67 26 du lundi au samedi de 9 h 30 à 19 h 30
10, rue du Lieutenant Morel - 74960 Meythet

MENUISERIE ALUMINIUM
SERRURERIE • MIROITERIE
COURTOIS 04 50 57 30 30
Z.I. - 74960 MEYTHET - ANNECY - FAX 04 50 57 07 41

BRASSERIE RESTAURANT
Le Quart de Cercle
Pierre PITTARO
Déjeuners et dîners de fin d'année
www.lequartdecercle.com
16, avenue du stade • 74960 Meythet
Tél. 04 50 22 13 29 • Fax : 04 50 22 50 07
Email : lequartdecercle@orange.fr

LE FERRAND
LF
Peinture en bâtiment intérieure & extérieure
Isolation thermique
74 MEYTHET - Tél. 04 50 22 29 72
leferrandpeinture@leferrand.com
A votre service depuis 1979

ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS
ET DE TRANSPORTS
BRUN et FILS TP
28, avenue du Pont de Tasset - Z.I. - 74960 MEYTHET
Tél. 04 50 57 50 68 - Fax 04 50 57 55 58

LE T'CHICA
VOTRE RESTO-KEBAB
Ouverture du lundi au samedi
de 11h à 14h et de 18h à 23h
10 rue du stade à Meythet Annecy
74960 (derrière la Mairie)
Livraison à domicile
GRATUITE !
(Du lundi au jeudi de 18h30 à 21h30
vendredi au dimanche de 18h à 22h)
À partir de 12€

Participer et créer

Centre aéré Bromines

Le dernier séjour des vacances de la Toussaint a été magique… Ça tombe bien, le thème de ces vacances était la « Magie Verte » ! Le Centre Aéré Laïque Cran-Meythet prépare désormais les séjours d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Quatre saisons à travers lesquelles les enfants de votre commune s'émerveilleront !

Cela fait plus de 40 ans que l'association se mobilise pour organiser des vacances heureuses et saines pour tous les bambins. La formation constante des animateurs et des équipes de direction, l'évolution permanente des objectifs pédagogiques en harmonie avec les besoins des enfants, sont les priorités absolues du centre aéré Bromines.

Les prochaines dates d'inscriptions :

- **vacances d'hiver : mardi 20 janvier de 17h à 18h45 au siège de l'association.**
- **vacances de printemps : mardi 17 mars de 17h à 18h45 au siège de l'association.**

Renseignements

Siège social

4 rue de l'Aérodrome

Tél. **04 50 22 52 51**

Permanences : les mardis et jeudis de 17h à 19h
(que le mardi pendant les vacances scolaires)

La fresque participative… et associative !

Prenez un mur tout gris et tout triste : celui de l'espace jeunes de la MJC. Prenez aussi un super festival (organisé par la salle de spectacles Le Rabelais) de chanson vivante **Attention les feuilles !** qui rêve de mêler toutes les expressions artistiques autour de la « chanson dans la ville ». Ajoutez pour faire le lien une merveilleuse idée de fresque participative et intergénérationnelle, une véritable ode à la chanson à laquelle chacun apporterait sa note colorée. Ajoutez enfin pour rehausser le tout, des associations enthousiastes, qui sous la houlette des artistes de Melting Paint, vont participer à des ateliers d'arts plastiques pas comme les autres, mi-tag mi-œuvre d'art et 100 % bonheur.

146 artistes de 6 à 72 ans ont apporté leur touche « perso » par cette fresque collective et originale. Ils sont venus en passagers solitaires, mais ils sont venus aussi et surtout avec leur association de cœur. Les centres de loisirs de la mairie et celui de la MJC ont amené leurs graines d'artistes, la MJC et Passage sont venus avec leurs ados, l'Association artistique avec ses « pros » très appliqués, le foyer de vie « Le Goéland » avec ses peintres en fauteuil pleins de fierté, la Meythésanne avec ses élèves des cours de français.

Un vrai festival de couleurs dont Madame le Maire avait donné le top départ en peignant… une feuille évidemment. Comme dans le logo de la ville et comme dans le symbole à double sens du festival…

Une bien belle histoire qui restera gravée sur le mur… mais aussi dans les esprits !

Nathalie Rouge,
Maire-adjointe
Enfance, jeunesse.

Un travail de fond pour une offre diversifiée

Répondre aux attentes des familles en matière de garde d'enfants est un objectif ambitieux. Car non seulement les besoins sont nombreux, mais ils sont également de plus en plus variés, voire complexes. Le service « petite enfance » de la mairie a le souci constant d'assouplir et d'affiner ses offres de service. Aujourd'hui, ce sont quelques 104 bambins qui sont accueillis dans les différentes structures communales.

Respect du rythme des parents

Rappelez-vous hier, on parlait de crèches et de halte-garderies. En janvier 2006, est arrivé un nouveau dispositif national : la Prestation de Service Unique (PSU) qui a unifié les modes de garde. On parle désormais de multi accueil. Ce qui a changé financièrement ? Les parents payent moins, les communes payent plus. Ce qui a changé en pratique ? La mise en place de contrats variables sur la durée.

La commune s'est particulièrement attachée à conserver une souplesse d'accueil permettant de s'adapter à l'irrégularité des modes de vie des familles.

C'est dans cet esprit qu'ont été développées à la fois les capacités d'accueil et les « places d'urgence ». Lesquelles assurent aux parents la possibilité d'une solution de « dernière minute » pour faire face aux petits ou grands aléas de la vie : urgence médicale ou professionnelle, maman alitée, entretien d'embauche…

À Meythet, plusieurs solutions sont à votre disposition pour les enfants de 3 mois à 4 ans :

- accueil en demi-journée ou journée
- de 1 à 5 jours par semaine

Rappel : les tarifs sont calculés en fonction des revenus de la famille.

etite enfance

Respect du rythme des enfants

Restait aux professionnels à faire coïncider la demande des parents avec le respect du rythme de chaque enfant dans une collectivité.

Comment ? En accordant notamment une attention particulière à la première rencontre avec les parents. On donne le temps aux parents de poser toutes leurs questions, de fournir des informations sur le quotidien de leur enfant (ses goûts, ses habitudes, son caractère, etc.). On établit une vraie relation de confiance.

À partir de là, peut se moduler l'adaptation de la famille. Sachant que si les parents sont bien, les enfants le seront aussi et inversement. Là encore, on prend toujours le temps de l'écoute : à chacun son rythme !

Une fois l'adaptation faite, les professionnels s'attachent à faire vivre l'enfant en groupe, en prenant en compte ses différences. Par exemple pour les plus petits, les moments du repas et du repos se font « à la demande ».

Par ailleurs, des relations privilégiées sont établies avec chaque enfant : parler avec lui seul, lui lire une histoire, le réconforter…

Des activités pour grandir et pour s'épanouir

Afin de le soutenir dans son éveil, le degré d'autonomie de l'enfant est évalué pour l'aider en douceur à devenir grand. Ce qui peut prendre du temps… Même et surtout pour accomplir ces « petits gestes » pas si simples du quotidien, comme enlever ses chaussons tout seul… en moins de dix minutes ! C'est bon pour la motricité, c'est bon pour la confiance en soi ! Et c'est si bon le soir de raconter à papa et à maman ce qu'on est arrivé à faire de nouveau…

Sauter, courir, danser, s'amuser, sont des occupations que les bambins adorent. La commune dispose d'équipements de qualité leur permettant de laisser libre cours à toutes leurs fantaisies, dans un cadre de vie particulièrement agréable. Et on peut changer de lieu en fonction de l'activité. Ça aussi, ils en raffolent, car chaque « départ » est vécu comme une nouvelle aventure.

Cerise sur le gâteau communal, les « must » que sont certaines animations de proximité comme l'escalade (mur de la MJC), la musique, les sorties spectacle (Le Rabelais, l'auditorium du centre Victor Hugo).

Mais les activités ne sont pas une obligation. Car certes les enfants ont besoin de choses cadrées pour se structurer, mais ils ne doivent pas non plus en être prisonniers : s'ils veulent juste ne rien faire… On les laisse faire.

Dossier la p

11 heures, entre Arc-en-ciel et Crayons de couleur...

Qui est partant pour aller à la piscine de balles multicolores ? Avant, il faut enlever soi-même ses chaussons.

Pas si facile que ça en a l'air, pour Samantha et Enzo qui bataillent avec leur fermeture éclair !

Pendant ce temps, Lyna et Julia font du toboggan. Alexio apprend à faire rouler un gros ballon, Nicola préfère opter pour la « cool » position.

Autre salle, autre activité... autour d'une petite table, des ardoises pleines de dessins...

Parmi les graines d'artistes : Bérat et Julien.

Hum, avec la bonne odeur du gâteau qui cuit dans l'école d'à côté, voilà les papilles tout émoustillées !

Chic, c'est 11 heures et demie, bon appétit !

Petits ou grands, à chacun son restaurant.

Déjeuner dans le transat pour Marylis et Nathan... Sur des chaises pour Lillya et Noam, comme les grands. Aujourd'hui c'est escalope panée et haricots verts, mais il paraît que c'est la purée qu'on préfère !

etite enfance

Les nouveautés de la rentrée 2008

Ce qui a changé pour la petite enfance et pour la vie scolaire.

Côté petite enfance : de nouveaux équipements

Vous êtes nombreux à avoir connu les deux écoles maternelles Cotfa. Chacune avait sa directrice, sa cour de récré, son autonomie et son projet éducatif. À la rentrée 2005, en concertation avec les enseignants et les associations de parents d'élèves, le regroupement des deux écoles devient effectif. Souhaitée par la ville, cette restructuration entraîne différents travaux de réaménagement, mais pas seulement… Elle va aussi déboucher sur la création d'un espace d'échanges et de lien entre les deux bâtiments (Cotfa 1 et 2) : l'Arc-en-ciel.

Objectifs :

- faciliter le passage des grands de la petite enfance à la petite section de la maternelle (un cap pas forcément évident !)
- mettre en relation les professionnels pour construire des projets cohérents
- impulser un travail collectif avec les enseignants et les parents.

Côté vie scolaire : de nouveaux fonctionnements

Pour simplifier la vie des familles, la ville a adopté de nouvelles mesures :

- le temps d'accueil périscolaire est élargi le soir (jusqu'à 18h30),
- les inscriptions pour le restaurant municipal et pour les activités périscolaires sont désormais enregistrées au service enfance jeunesse municipal (bâtiment à côté de la mairie),
- un nouveau règlement se met actuellement en place.

Jean Layes

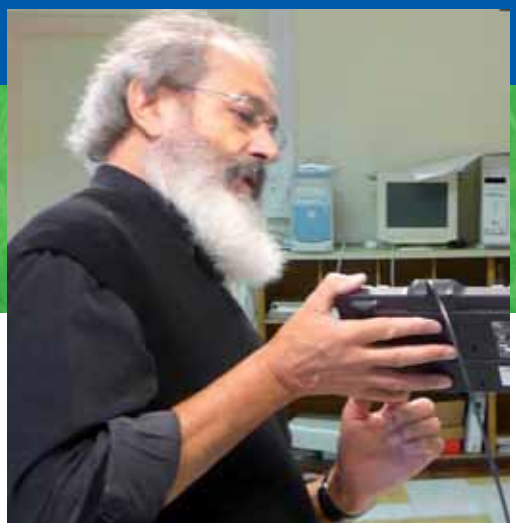

Jean Layes, maire-adjoint à la Culture et à la Communication

Il est le seul « petit nouveau » dans l'équipe des maire-adjoints édition 2008. Jean Layes, en charge à la fois de la culture et de la communication est originaire de Chambon sur Lignon, commune médaillée des Justes pour avoir aidé des enfants juifs pendant la guerre. Pour lui un point de départ de vie, une petite lumière qui éclaire à l'infini un parcours dont « l'humain » est le moteur et la culture le fil conducteur.

Quelles images fortes gardez-vous de votre enfance ?

J.L. : Dans le sud de l'Auvergne, des images de campagne. La mare aux canards, l'élevage des lapins, les troupeaux de vaches que je gardais l'été. Et puis aussi des images de brouillard, de givre et de neige, la rivière en crue et le pont inondé qui déborde. Parmi tous ces souvenirs de campagne, j'ai gardé aussi celui des devoirs faits à la bougie parce que l'électricité était coupée pendant 15 jours…Nous avions des jeux d'enfants magnifiques. Je me rappelle aussi la petite chouette blessée que nous avions soignée durant deux semaines.

Quel adolescent avez-vous été ?

J.L. : J'ai eu un début d'adolescence qui s'est fracassé sur le décès de mon père après une longue agonie. J'avais 13 ans. Une migration a commencé à s'esquisser, avec un changement de domicile. Ensuite je suis parti faire mes études à Saint Etienne, puis à Lyon. Arrive mai 1968 avec tous ses rêves et les nuits passées à refaire le monde. Je l'ai vécu comme une grande libération d'énergie, une grande libération de la parole et une prise de conscience aussi.

Quelle orientation professionnelle avez-vous choisie ?

J.L. : Après un diplôme d'ingénieur en génie urbain, j'ai fait presque toute ma carrière dans les collectivités. J'ai travaillé à tous les échelons de l'Administration, sauf la Région. En travaillant dans le service public, il me semblait exercer une activité qui avait davantage de sens. J'ai notamment passé 30 ans à la Direction départementale du Ministère de l'Agriculture. Un beau métier, dans lequel j'avais énormément de liberté d'adaptation des directives sur le terrain. Avec d'autres, j'ai essayé de maîtriser la trace de l'homme sur le paysage, tout en favorisant le développement.

Comment êtes-vous arrivé à Meythet ?

J.L. : Au début des années 70. Au départ cela n'a pas été un choix, mais y rester en a été un…Je ne me voyais pas être en contradiction avec mon métier et aller grignoter du territoire en construisant ma maison à la campagne. Et puis, Meythet est une petite ville où il fait bon vivre avec sa proximité d'un centre urbain, tous les services qu'offre cette ville et la campagne à quelques pas. C'est également une commune où l'on peut cultiver la relation sociale.

Justement, comment vous sont venus votre sens de l'engagement pour les autres et votre goût pour la culture ?

J.L. : Je crois que mes origines dans une ville qui a eu la médaille des Justes y sont pour quelque chose… J'ai grandi sur ce terreau. À Meythet, je me suis investi d'abord dans des associations, la MJC, le Rabelais, le centre Victor Hugo. J'ai une certaine approche de l'existence qui essaie de donner un sens à ce qu'on fait sur le plan de l'éthique. J'essaie de mettre l'humain au cœur des choses. Quand on a comme seules valeurs l'argent et le matériel, on risque la dévaluation, comme en ce moment avec la crise. La culture est un fil conducteur, un partage des différentes expériences que nous avons vécues. « Il faut cultiver son jardin » (dixit Voltaire), mettre en valeur l'ensemble de ses potentiels pour retrouver une forme esthétique de la vie.

Trier et économiser

Collecte des encombrants 2009 : mode d'emploi

Le compte à rebours des fêtes est lancé… et vite la nouvelle année va pointer le bout de son nez ! En matière de bonnes résolutions pensez à trier vos détritus et adoptez la « déchetterie attitude » pour les encombrants ! En effet, à partir du 1er janvier 2009, il n'y aura plus de collecte mensuelle des encombrants assurée par le service environnement de la communauté de l'agglomération d'Annecy.

Pourquoi l'arrêt de la collecte des encombrants ?

Depuis 2002, la réglementation a évolué et le panel de la collecte des encombrants s'est considérablement restreint : plus de pots de peintures, plus de batteries, plus de verre, plus de pneus, etc. Seuls le mobilier et la literie (et éventuellement l'électroménager quand celui-ci n'est pas remplacé) sont dorénavant considérés comme encombrants, c'est-à-dire des objets volumineux qui par leur taille posent des problèmes d'évacuation pour leur propriétaire.

Quelles solutions pour le particulier ?

Plusieurs possibilités :

- apportez les encombrants en déchetterie : c'est simple et c'est gratuit !
- pensez aux associations caritatives (Bazar sans frontières, Débarras 74, Scout de Cluses, etc.) qui peuvent parfois venir chercher gratuitement vos encombrants (ex. Emmaüs),
- faites appel à la solidarité de la famille, des amis ou des voisins.
- contactez le service environnement de la Communauté de l'agglomération d'Annecy (04 50 33 02 12) qui assurera la collecte (10 € le m³).

Mais n'oubliez pas : nos objets en « fin de vie » peuvent souvent être réparés, recyclés ou tout simplement être utiles à quelqu'un. Alors avant de jeter… réfléchissez !

Concours européen familles à énergie positive : c'est parti !

Depuis novembre dernier, six familles de Meythet se sont engagées dans ce « grand défi citoyen » : réduire sa consommation d'énergie d'au moins 8 % sur 6 mois entre le 1er novembre 2008 et le 30 avril 2009 (comparatif fait avec la même période sur 2007/2008). Les familles sont accompagnées dans leur démarche par une « marraine », membre de la CSF (Confédération Syndicale des Familles), qui leur prodigue conseils et astuces pour atteindre l'objectif fixé.
Plusieurs rencontres dans l'hiver vont être organisées. Pourquoi ne pas participer, vous aussi, à ces échanges afin d'acquérir au passage de nouvelles techniques d'économies d'énergie ?

Si vous êtes intéressés, contacter la « marraine » de la CSF au 04 50 24 19 46.

Cinq des six familles qui participent au concours

Anticiper et apaiser

Vers un cœur de ville où il fait bon vivre

C'est un « vieux » problème auquel les municipalités successives ont souhaité s'atteler, différant souvent le traitement du dossier devant l'ampleur de la tâche. Meythet a mal à son cœur de ville, victime de vagues d'urbanisation successives et coupé en deux par la très passante route de Frangy. Cette fois, on y est, l'étude préliminaire de réaménagement est terminée. Ses premières conclusions ont été présentées aux habitants pour concertation dans le cadre d'une réunion publique le 20 octobre dernier.

Un bâti hétéroclite et la coupure d'une voirie à fort trafic

Le centre ville de Meythet a vraiment poussé dans les années 60, une époque malheureusement peu attentive à la qualité et à l'esthétique de ses constructions… Auparavant, la commune se résumait essentiellement au secteur du Vieux Meythet avec ses fermes, au Fier et à la route de Frangy avec leurs maisons individuelles. Une seconde vague de bâtiments collectifs fait son apparition dans les années 70. Résultat : habitations collectives et individuelles cohabitent sans réelle harmonie et la route de Frangy coupe la ville de manière peu sécurisante et peu propice à la vitalité d'un centre ville. En 2006, on dénombrait le passage de 13 500 véhicules par jour sur cet axe, dont 1 200 poids lourds !

Des constats aux objectifs

Malgré ces handicaps soulignés par les conclusions de l'étude préliminaire à la requalification de son centre ville, Meythet bénéficie d'atouts importants. Notamment la concentration de ses principaux équipements publics : mairie, écoles, collège, service pour l'emploi, pour les personnes âgées, médiathèque, Rabelais… Tous sont à portée de marche à pied, une situation favorisant une vraie qualité de ville, malheureusement coupée en deux… par une route de Frangy peu avenante pour les piétons.

Réaménager la route de Frangy et apaiser sa circulation, sécuriser sa traversée, faciliter les déplacements doux par de larges trottoirs et des pistes cyclables sont donc quelques-uns des objectifs validés par la ville, et en réunion publique, avant d'engager les études pré-opérationnelles.

Une vraie dynamique de proximité

D'autres pistes de travail ont été suggérées par les professionnels et retenues par les élus. Elles ont été présentées aux habitants lors de la réunion publique organisée à cet effet. L'espace situé entre les rues François Vernex et Lathardaz devrait être reconfiguré et accueillir à terme un programme de logements, des bureaux, une enseigne alimentaire et un parking souterrain. Une place devrait voir le jour dans ce secteur, susceptible d'accueillir le marché. Le parc de la mairie conservera sa vocation festive, et d'une manière générale, les espaces verts de la commune (notamment ceux des HLM situés derrière la mairie) seront valorisés, de même que les cheminements piétons et vélos. Garant de la vitalité commerciale de proximité, le stationnement de surface sera assujetti à un règlement « zone bleue » de manière à fluidifier les mouvements et à éviter les voitures « tampon ». Le passage souterrain de la route de Frangy disparaîtra. La diminution du trafic des poids lourds fait également partie des objectifs, un travail en ce sens étant déjà engagé, notamment avec la C2A et les communes voisines.

Les travaux pourraient démarrer en 2009. Ils seront réalisés progressivement dans les années à venir, en fonction des finances communales.

Délibérer et protéger

Petit aperçu des points du Conseil municipal qui concernent le quotidien de tous les habitants.

Séance du 17 juin 2008

Les élus entérinent les nouveaux tarifs municipaux

Parmi les douze points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil s'est livré à l'un de ses exercices annuels : fixer l'ensemble des tarifs municipaux, lesquels vont de la cantine scolaire aux locations de salle, en passant par les inscriptions à la médiathèque et les concessions du cimetière. **Quelques exemples de tarifs qui peuvent vous être utiles, ayant pris effet au 1er septembre 2008 :**

- location de la salle polyvalente (180 places) pour les associations, entreprises et habitants de Meythet : 230 € (+ 3,60 %)
- repas petite enfance au restaurant municipal : 4,49 € (+2,98 %)
- animation périscolaire en élémentaire : 1,20 €
- abonnement annuel à la médiathèque plein tarif : 18,40 € (+2,22 %)
- concession cinquantenaire emplacement plus coût du caveau nouveau cimetière : 1442 € (+3 %)
- cavurne 30 ans nouveau cimetière : 515 € (+3 %)
- Location salle du restaurant Cotfa pour les associations, entreprises et habitants de Meythet : 190 € (+2,70 %) salle complète de 120 places - 68 € (+3,03 %) demi salle de 50 places
- location salle Le Météore (entière 600 m, demi salle 300 m)

  - habitants de Meythet et associations participant activement à la vie de la commune : 429 € salle entière (extérieurs : 1 200 €), 248 € demi salle (extérieurs : 800 €)

  - entreprises de Meythet : 892 € salle entière (extérieures : 1 600 €), 670 € demi salle (extérieures : 1 200 €)
- emplacement pour vide grenier (par tranche de 3 m) : 6,70 € (+3,08 €)

Séance du 30 septembre 2008

Les élus se prononcent contre l'arrivée d'une « installation classée » à Gillon

Parmi les 21 points inscrits à l'ordre du jour, l'installation de la société Écograve sur la commune de Gillon a provoqué l'inquiétude de l'ensemble des élus, majorité et opposition.

C'est dans le cadre de l'enquête publique relative à ce projet, que le Conseil municipal de Meythet était invité à se prononcer. Il s'agit en effet d'une « installation classée » nécessitant ce type de procédure.

La société Écograve est spécialisée dans le traitement et la revente de matériaux BTP (Bâtiment Travaux Publics). Elle souhaite quitter Annecy-le-Vieux pour occuper un terrain de 8 000 m² environ, situé sur Gillon à la sortie de Meythet, en bordure de la rocade et du Nant de Gillon, derrière le garage Nissan et à côté de la société Moëne (pièces auto). Cette entreprise recyclerait 150 000 tonnes de matériaux en moyenne par an.

Le Conseil municipal a désapprouvé à l'unanimité cette installation « sur un secteur très urbanisé à vocation commerciale », ajoutant que les activités de l'entreprise occasionneraient « un trafic trop important de poids lourds transitant obligatoirement sur le territoire de Meythet ». Les élus remarquent également que « le bruit et les poussières générés par l'activité constitueraient une nuisance importante pour le secteur » ainsi que pour le Nant de Gillon au niveau des rejets.

Michel De Villa, maire-adjoint à l'aménagement de la ville, souligne que « Meythet subirait 100 % des nuisances de cette implantation ».

Organiser et améliorer

Quand le vert passe au blanc...

Même si la neige ne nous a pas fréquemment rendu visite ces dernières années, les services techniques municipaux sont organisés pour faire face aux mauvaises conditions météo hivernales. Ce qui n'était pas tout à fait le cas au temps des rudes hivers de jadis. Retour sur les moyens d'hier et présentation de ceux d'aujourd'hui…

Tombe la neige, passe et repasse « le » tracteur

Les Anciens l'affirment : il neigeait beaucoup plus avant. Dans les années 60 et 70, le déneigement communal incombait à deux personnes : un élu (Henri Lyonnaz) et un agent (Daniel Fontanel). Lesquels avaient parfois fort à faire, car un ciel neigeux s'installait généralement pour plusieurs jours. Côté matériel, il fallait compter avec l'unique tracteur de la ville qui n'avait même pas de domicile fixe, faute de place. Il faut dire que c'était avant la création du Centre Technique Municipal dans la zone du Pont de Tasset… Les opérations de déneigement étaient donc redoutables… et longues. Pas question à l'époque de déblayer les trottoirs, il y avait déjà suffisamment à faire avec les routes. Et comme la neige ne cessait généralement pas de tomber, les préposés à la tâche avaient un peu le sentiment de faire et de refaire, de pomper à la manière des Shadoks. Heureusement, ils avaient également une petite saleuse archaïque placée à l'arrière d'un fourgon, qui leur facilitait un (tout) petit peu le travail.

1978 : l'arrivée d'un camion de déneigement

L'année 1978 va apporter un sacré coup de mieux dans la vie des laborieux de la neige. Arrive en effet un vrai camion de déneigement. Certes l'engin n'est pas de toute première jeunesse, mais au moins a-t-il le mérite d'exister. Il est également doté d'une « vraie » saleuse avec alimentation automatique à tapis…
Seul bémol : il n'est pas équipé de la direction assistée. Les vaillants déneigeurs n'ont pas vraiment la vie facile. Celui qui manœuvre le camion sue à grosses gouttes, celui qui travaille dehors grelotte…

Moins de neige, plus de moyens

Les années 80 confirment le renforcement des moyens. Davantage de personnel, davantage d'équipements, le déneigement se fait de plus en plus performant. De plus en plus affiné aussi, puisque l'arrivée d'un micro-tracteur va permettre désormais de dégager les trottoirs et les parkings. Depuis quelques années, la neige a tendance à délaisser nos paysages. Une seule sortie « neige » l'an passé et juste quelques sorties « verglas »…

Aujourd'hui en cas de perturbation hivernale, la ville dispose des moyens suivants :

- trois équipes d'intervention (6 personnes par équipe) avec chacune son responsable, son secteur et son circuit,
- un camion avec une lame, une saleuse… et la direction assistée,
- un tracteur agricole,
- trois motoculteurs.

Expression des groupes politiques

Avec vous, vivre Meythet

Liste menée par Mme Sylvie Gillet de Thorey

Notre planète vient de connaître la pire crise financière de son histoire et ses conséquences vont dans les prochains mois frapper l'ensemble des salariés, les Français comme les autres, les collectivités locales comme chacun d'entre nous. Notre commune va souffrir à plusieurs titres.

Le ralentissement économique généralisé entraîne un ralentissement des recettes : taxe professionnelle, taxe sur les droits de mutations.

Dans le même temps, les autres collectivités (Régions et Départements) soumis aux mêmes pressions réduisent leur soutien ayant déjà du mal à assumer leurs propres compétences (lycées, RMI, etc.). Et l'Etat ! Il avait depuis plus de 50 ans la charge de soutenir les territoires. Une partie des impôts et recettes a toujours été affectée à cette fonction. Aujourd'hui, sous prétexte de révision des politiques publiques, et alors que son propre budget croît encore de plus de 2 %, l'Etat impose des restrictions budgétaires aux collectivités locales en restreignant les dotations qu'il se doit de leur verser. En 2008, les dotations pour Meythet n'ont pas évolué par rapport à 2007. Mais il va plus loin, il vote loi sur loi pour transférer sans contrepartie équivalente (matérielle ou financière), des charges nouvelles aux collectivités (logements insalubres, RSA, accueil dans les écoles, accessibilité, …). Le comble : il voudrait faire passer ces mêmes collectivités pour les mauvais élèves parce qu'elles augmentent leur dette ! Il oublie ses propres contradictions quand il invite à la réduction des budgets mais augmente les siens (+ 11,45% budget de la présidence), et que son déficit s'accroît alors que celui des collectivités locales est maîtrisé comme c'est le cas pour Meythet.

2009-2010 seront des années difficiles. Nous aurons à faire face à des difficultés dont les causes ne sont pas locales mais que nous devrons assumer par la force des choses. Le moment n'est pas à la résignation ou au pessimisme mais plutôt à la réaction et au changement.

Christian Jeantet

1er maire-adjoint aux Finances

Ensemble autrement

Liste menée par M. Thierry Radice

Les meythesans nous ont interpellés pour nous le dire : « depuis les élections, rien n'a été fait pour améliorer la sécurité routière à Meythet ! » Et, sans mettre en cause la police municipale ou les services techniques qui remplissent les missions qui leur sont assignées, force est de constater qu'ils ont raison.

En effet, les exemples sont nombreux : les chaussées route de la Lathardaz ou route du Pont de Tasset rendent toujours la circulation dangereuse à ces endroits là. La vitesse est toujours aussi excessive avenue du stade ou route de Cotfa. Alors que notre club de foot enregistre toujours plus d'adhésions, le chemin du Vieux Meythet qui longe les vestiaires n'est pas sécurisé et les automobilistes y roulent trop vite. Chemin de la fruitière, la vitesse des véhicules est bien trop élevée. Rue de la Liberté, les stationnements rendent la circulation mal aisée et le déplacement des piétons dangereux. Même les pistes cyclables !

Un cycliste qui traverse chaque jour notre commune nous disait qu' « à Meythet, il préfère rester sur la route car, sur les pistes prévues, il ne se sent pas en sécurité ! » Quant au code de la route non respecté, n'en parlons pas ! Les stops non marqués, les sens interdits remontés, les interdictions de tourner non observés. A croire que dans notre commune, les panneaux sont là en décoration. Et dire que nous n'avons même pas fait de recensement des problèmes, nous n'avons fait qu'écouter les plaintes….

Certes il existe des problèmes auxquels la municipalité doit faire face. Mais cela ne doit pas obturer ceux que les meythesans rencontrent chaque jour. Toutes ces difficultés doivent être prises en compte. Il y a des travaux urgents à réaliser pour améliorer la sécurité.

C'est vrai que nous n'avons pas eu à déplorer d'accidents graves à Meythet, mais devons-nous réellement attendre un tel évènement pour agir ? Ce n'est pas notre avis. La sécurité ne doit pas être seulement une promesse électorale.

Thierry Radice

Conseiller municipal

Bilan de santé gratuit pour les plus de 60 ans

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) souhaite développer la prévention auprès des personnes âgées de plus de 60 ans domiciliées sur le territoire de l'agglomération. Pour cela un bilan de santé gratuit est proposé tous les 2 ans. La consultation est assurée par des médecins gériatres, une infirmière et une neuro-psychologue. Elle comprend des entretiens individuels, une évaluation de la mémoire, un bilan alimentaire, une évaluation de l'équilibre et une consultation médicale.

Inscriptions et renseignements

auprès du service du CIAS
Bilans de santé, 46 avenue des Iles, 74000 Annecy.
Tél. : **04 50 63 48 00**

Programme d'Intérêt Général d'Amélioration de l'Habitat (PIG) du bassin annécien

Lancé en octobre 2007 le PIG est un dispositif d'aides financières pour les propriétaires bailleurs, destiné à encourager le développement de logements locatifs en valorisant le patrimoine bâti ancien :

- par des travaux d'amélioration de logements existants ou de réhabilitation de logements inoccupés,
- par des travaux de transformation de vieux bâtiments en logements (grange, ancien hôtel, local commercial).

Ces travaux doivent être réalisés par une entreprise du bâtiment (fournitures et pose) et ne doivent pas être commencés avant le dépôt du dossier (mise aux normes, gros œuvre, adaptation au handicap, économie d'énergie, etc.)

Pour en savoir plus

contactez Act-Habitat (animateur de l'opération) :
70 avenue de France à Annecy (sur rendez-vous)
Tél. : **0 800 880 985** (n° vert gratuit)
act-habitat@act-habitat.asso.fr

Station d'épuration « Les poiriers »

En novembre 2006, riverains et élus de Meythet rencontraient les responsables du Sila (Syndicat intercommunal du lac d'Annecy) pour trouver des solutions aux nuisances olfactives liées à la station d'épuration située sur Poisy. Deux tranches de travaux ont dès lors été lancées : fin juillet 2007, les trois ouvrages qui produisaient les nuisances (puits à boue, unité de dégazage et module à masque) étaient couverts. Puis a suivi en novembre 2007, la suppression de la zone anaérobie (où le phosphate est traité) en parallèle de la construction d'un ouvrage d'épaississement des boues (permet d'augmenter la capacité de traitement de ces boues).

En octobre dernier et en présence de Pierre Bruyère, maire de Poisy et président du Sila, les élus locaux et les riverains du quartier Fier, constataient l'étendue des travaux effectués lors d'une visite guidée de la station d'épuration.

Etat civil

communication@mairie-meythet.fr

NOM	DATE	LIEU
NAISSANCES		
ESPARGILLIERE Charlotte	24 | 08 | 2008	METZ-TESSY
STRAPPAZZON Zoé	26 | 08 | 2008	METZ-TESSY
TURLE Léo	26 | 08 | 2008	METZ-TESSY
LAMART Carla	30 | 08 | 2008	METZ-TESSY
LOTFANE Nihel	06 | 09 | 2008	METZ-TESSY
DA SILVA- -SUBLET Manon	07 | 09 | 2008	METZ-TESSY
CAMPART Erwan	08 | 09 | 2008	METZ-TESSY
FARHI Sama	09 | 09 | 2008	METZ-TESSY
VEDRINE Anthony	11 | 09 | 2008	ANNECY
BOCHET-CADET Flora	16 | 09 | 2008	ANNECY
OSMANOVIC Adina	07 | 10 | 2008	METZ-TESSY
CHARNAUX Norah	11 | 10 | 2008	METZ-TESSY
CHARLET Lucky	17 | 10 | 2008	ANNECY

NOM	DATE
MARIAGES	
PAPINUTTI Alain et **NEE** Angelina	30 | 08 | 2008
VELLUT Bernard et **MARIE** Gaëlle	30 | 08 | 2008
MEDINA Bruno et **TOGNAN** Marie-Christine	04 | 09 | 2008
DJILLALI Frédéric et **CANTONE** Vanessa	13 | 09 | 2008
FILIAS Robin et **GAVEND** Aurélie	11 | 10 | 2008
MAZUE Franck et **KARA-AGOP** Manon	25 | 10 | 2008

NOM	DATE	LIEU
DÉCÈS		
VULLIET Mireille **épouse CUTTAZ**	13 | 08 | 2008	ANNECY
CHAPPAZ Maria **veuve FONTAINE**	23 | 08 | 2008	METZ-TESSY
PERRIER-CORNET Michel	23 | 08 | 2008	METZ-TESSY
LAYDEVANT Albert	17 | 09 | 2008	MEYTHET
ATLANI Paul	18 | 09 | 2008	METZ-TESSY
ABDELLI Aïssa	25 | 09 | 2008	METZ-TESSY
MUGNIER Maurice	27 | 09 | 2008	MEYTHET
ESPEJO Carmen **épouse GROSCLAUDE**	01 | 10 | 2008	MEYTHET
PAU-AUDUBERT Jacques	07 | 10 | 2008	ANNECY
EXCOFFIER Bernard	16 | 10 | 2008	METZ-TESSY
POINTURIER Bernard	22 | 10 | 2008	SAINT-JULIEN EN GENEVOIS
SKELEDZIC Fadil	23 | 10 | 2008	MEYTHET

Infos pratiques

www.mairie-meythet.fr

MAIRIE DE MEYTHET

Horaires d'ouverture de la mairie :
lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h15 - 12h et 13h30 - 17h15
Mardi : 8h15 - 12h et 13h30 - 19h

ATTENTION

Pendant les fêtes de fin d'année, les horaires d'ouverture de la mairie sont modifiés:

mercredi 24 décembre 2008,
fermeture des portes à 16h

vendredi 26 décembre 2008,
fermeture de la mairie et du CCAS

mercredi 31 décembre 2008,
fermeture des portes à 16h mais maintien d'une permanence de l'administration générale jusqu'à 17h15 pour les inscriptions sur les listes électorales

vendredi 2 janvier 2009, fermeture de la mairie et du CCAS.

PERMANENCE DES ÉLUS

Vous avez des questions, des remarques sur la vie locale ?

Vos élus vous reçoivent chaque 1er samedi du mois en mairie de 10h à 12h. Vous pouvez également rencontrer Madame le Maire le mardi. Prendre rendez-vous à son secrétariat au **04 50 22 78 90.**

Rappel : un registre est mis à la disposition du public à l'accueil de la mairie pour y consigner toutes les observations éventuelles.

RENCONTRE DE L'AVENIR PROFESSIONNEL (RAP)

Destiné en priorité aux élèves de 3ème du bassin annecien, ce forum des métiers permet aux jeunes et à leurs parents de rencontrer plus de 250 professionnels, représentant plus de 300 métiers.

Il est également ouvert aux jeunes lycéens et plus largement à tout jeune en recherche d'information sur les métiers et les formations.

Temps fort de l'orientation, le RAP est une étape incontournable pour envisager l'avenir en permettant à chaque jeune de découvrir la réalité des métiers et des entreprises.

Thème de cette année : « Mon énergie au service des autres »

Rendez-vous le jeudi 05 février 2009 au Météore,
27 route de Frangy, de 8h30 à 17h30. Entrée libre.

Organisateur : Patrick Mayer (président du RAP),
Centre d'information et d'orientation,
114 avenue de France,
BP 804, 74016 Annecy Cedex.
Tél. 04 50 27 64 54

SOS AMITIÉ RECHERCHE BÉNÉVOLES

Vous avez des qualités d'écoute, le sens de l'engagement et des responsabilités. Vous êtes prêt à dégager du temps et vous rendre disponible pour le consacrer à une activité bénévole.

Vous êtes tenté de rejoindre une association dont l'action est sérieuse et reconnue. Alors, n'hésitez plus ! L'association a besoin de vous et vous permet, après une formation adaptée, de vous sentir un acteur important de la vie associative.

Prenez contact avec SOS Amitié :
BP 360 - 74012 Annecy. Tél. 04 50 27 70 70

MAIRIE DE MEYTHET

Rue Hôtel de Ville - BP 1002
74966 Meythet Cedex
Tél. : 04 50 22 78 80 - Fax : 04 50 22 34 67
communication@mairie-meythet.fr
www.mairie-meythet.fr